Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 52

Artikel: Théâtre
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-207389

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

traits. Elle a les lèvres gourmandes et l'éclat des bébés vigoureux...

Elle porte un bonnet mignon que portèrent son père et ses oncles et dont son blanc sommeil en un lit charmant, un petit lit de bois, un lit ancien avec des colonettes et un grand tiroir, un lit pratique où ils dormirent tous tour à tour, ceux de l'autre lignée, ceux de la génération qu'elle continuera.

Puisse-t-elle, l'enfant chérie, y dormir longtemps de tout le repos de l'innocence, puisse-t-elle y grandir dans tous les sens jusqu'au jour où la couchette familiale devenue trop courte se refusera à lui offrir son asile de paix.

Ce jour-là, comme elle sera heureuse et fière, la petite, elle se sentira « grande » ! Vous, parents, peut-être serez-vous un peu tristes : ce jour-là ne prendra-t-elle pas son irrémédiable inscription sur la liste sérieuse des candidates à l'Ecole de la Vie ?... Puisse-t-elle lui être clémente.

Annette Schüler.

ONNA DROLA D'HISTOIRE

Ein vouaiqué ienna que dai s'ître passaïe deins on petit veladzou dei montagnés dao canton dao Valâ, peindeint on hivai bein frai.

On bon vilho pèré grand étai zu mô et coumeint fallai l'einterrâ, son valet Pierrou dit ao petit bouebo Pierrottet :

— Te faut allâ tsi monsu l'eincourâ, po que vîgne fairé l'einterrémeint dao pèré grand.

L'eincourâ de la pérotse démaorave tré z'aorés pie bas, et mon Pierrottet s'einmodé avou. Ie fasai onna cramena de nâ de la metzance et Pierrottet a zu bein de la peina d'arrevâ à la cura.

Quand la zu racontâ son affairé à l'eincourâ, l'eincourâ lai de :

— Mâ, a quié sondzé tu, mon pourro Pierrottet ? einterrâ lou pèré grand, quand lou cemetîrou l'est couvè de six pi dè nâ et que la terre l'est dzalaïe quatrou pi prévond ! Dis à ton pérè dè mettré lou pèré grand deins la bière et dè lou montâ tot amont, ao frai, dezo lou tai, ique vao se conservâ lou restou dé l'hivai. Et pu quand la nâ sarai fondia et que la terra sarai teindré, vo craosérâ la foussa et ie montéri lei fèré on bi einterrémeint. Et cllioudé pi la bière po que lei bîtés l'ai pouessa rein.

Pierrottet reintré à l'otto et coument l'eincourâ avai dit, on remisavé lou cô dao pèré grand, dezo lou tai.

Trei senannés apri, l'eincourâ veïessai arrevâ ancora lou Pierrottet.

— Quiette que t'amène, mon valottet ?

— Ah ! monsu l'eincourâ, faut vo dépatsi de veni einterrâ lou pèré grand, passeque sein cein n'en resteret d'abô pllie rein.

— Coumeint, n'en resteret pllie rein ? Ete-que lei bîtés ?.....

— Oh ! n'est pas les bîtés, monsu l'eincourâ, l'est mon pèré qu'ein coppé toté lei nés on gros bocon.

— Coumein qué dis-tou, petit malheureux ? ton pèré ein coppé toté les nés on gros bocon ?

— Oï, monsu l'eincourâ, po preindré lei renâs. Pourro pére grand !

Mérine.

AU BOUT DE LA TACHE

L'association Juste Olivier s'est dissoute samedi dernier. La mission patriotique que le *Conteur vaudois* avait commencée, qu'elle a continuée et menée à chef, est achevée au-delà des désirs de ses promoteurs.

En effet, lorsque le 17 février 1905, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat C. Decoppet, elle se constitua, en acceptant, comme base de son fonds, la somme de fr. 1071 90 qu'avait déjà recueillie le *Conteur*, elle ne comptait ériger qu'un seul monument à la mémoire de Juste Olivier.

Or aujourd'hui, c'est-à-dire moins de six ans après sa fondation, elle a recueilli la somme de fr. 21,022.30 et élevé trois monuments, au lieu d'un.

Le 10 août 1907, elle a inauguré celui de Gryon, rappelant le souvenir des *Deux Voix*, celles de Juste et de Caroline Olivier, sa femme.

Le 18 octobre 1907, c'était le tour du monument d'Eysins, où Urbain Olivier, le romancier populaire, partage avec son frère Juste les honneurs du bronze.

Enfin, le 2 juillet dernier, elle couronnait son œuvre en inaugurant le beau buste en marbre, du poète, érigé sur la promenade de Derrière-Bourg, à Lausanne.

Les trois monuments sont l'œuvre du sculpteur Raphaël Lugeon, qui a voué à leur conception et à leur exécution tout son art, ainsi que tout son cœur de bon patriote.

Il ne sera plus permis maintenant à un Vaudois d'ignorer et de méconnaître Juste Olivier, le premier de nos poètes nationaux, qu'une jeune école trouve naturellement plus aisé de dénigrer que d'égaler.

L'Association Juste Olivier meurt donc de sa belle mort, ayant pleinement fait honneur à ses engagements et à ses affaires, puisque, complètement libérée envers ses créanciers, il lui restait encore une somme de fr. 200, environ, qu'elle a résolu de verser, par parts égales, aux fonds des monuments à élever à Eugène Rambert et à Edouard Rod, deux Vaudois qui, comme Juste Olivier, ont honoré et bien aimé leur pays.

NOS AMIS, LES ANIMAUX

Emile Zola avait été chargé par le ministre de l'instruction publique — il était de ses amis — de le représenter à une séance solennelle de la Société française pour la protection des animaux.

A cette occasion, l'illustre romancier prononça un discours très remarqué. En voici quelques passages :

« Mesdames, Messieurs,

Je n'ai rien d'administratif, et M. le ministre de l'instruction publique, qui m'a fait l'honneur de me déléguer près de vous, voudra bien que je le représente en simple ami des bêtes. Je n'ai pas d'autre raison pour prendre ici la parole, si ce n'est que je les aime, et j'imagine que cela ne peut qu'honorer tout le monde, même le gouvernement d'un grand pays, que de dire publiquement qu'on les aime.

D'ailleurs, cette tendresse fraternelle que j'ai pour elles ne me donne nulle vanité, car je n'ai jamais fait aucun effort pour l'avoir. Je les ai aimées tout petit et j'ai grandi en les aimant. Il est certain que cette tendresse est née avec moi, si active que je n'ai pas même eu le mérite de l'acquérir et de la cultiver. Ma seule surprise est de me trouver parmi vous si tard, à 56 ans, lorsque, depuis trente années, je n'ai pas écrit une œuvre sans y parler de mes chères bêtes dans toute l'effusion de mon cœur. La rencontre fatale a été bien longue à se produire, mais enfin me voici donc en famille.

On dit qu'il y a des gens qui n'aiment pas les bêtes. Moi-même j'ai cru parfois rencontrer de ces gens-là. Mais j'ai réfléchi, j'ai fini par me dire que je me trompais. La vérité est que tout le monde aime les bêtes ; seulement, il y a des gens qui ne savent pas qu'ils les aiment. Vous imaginez-vous la nature sans bêtes, une prairie sans insectes, un bois sans oiseaux, les monts et les plaines sans être vivants ? Représentez-vous un instant l'homme seul, et tout de suite quel immense désert, quel silence, quelle immobilité, quelle tristesse affreuse : Ne vous est-il pas arrivé de traverser quelque lande maudite d'où la vie des bêtes s'est retirée, où l'on n'entend ni un chant, ni un cri, ni le frôlement d'un corps, ni le palpitement d'une aile ? Quelle désolation, comme le cœur se serre ; comme on hâte le pas, comme on se sent mourir d'être seul, de ne plus sentir autour de soi la chaleur des bêtes, l'enveloppement de la grande famille vivante ! Et qui donc peut dire alors qu'il n'aime pas les bêtes, puisqu'il a besoin d'elles toutes pour ne pas se sentir seul, terrifié et désespéré ?... »

Ici l'orateur dit que, « maintenant que nous avons admis les bêtes au foyer », nous ne pouvons essayer de vivre qu'entre hommes. Les bêtes « sont devenues de la famille » et on ne pourrait les en supprimer « sans arracher un peu de notre cœur. »

Et il ajoute :

« Aimons les bêtes, parce qu'elles sont l'ébauche, le tâtonnement, l'essai d'où nous sommes sortis, avec notre perfection relative ; aimons-les, parce que, s'il y a autre chose en nous, elles n'ont, elles, rien qui ne soit nôtre ; aimons-les, parce que, comme nous, elles naissent, souffrent et meurent ; aimons-les, parce qu'elles sont nos sœurs cadettes, infirmes et inachevées, sans langage pour dire leurs maux, sans raisonnement pour utiliser leurs dons ; aimons-les, parce que nous sommes les plus intelligents, ce qui nous a rendus les plus forts ; aimons-les au nom de la fraternité et de la justice, pour honorer en elles la création, pour respecter l'œuvre de vie et faire triompher notre sang, le sang rouge, qui est le même dans leurs veines et dans les nôtres.

Et, je l'ai dit un jour, votre besogne est sainte, vous qui vous êtes donné la mission de les protéger, par haine de la souffrance. C'est à la souffrance qu'il faut déclarer la guerre et vous parlez un langage universel lorsque vous criez pitié et justice pour les bêtes. D'un bout du monde à l'autre, des sociétés sœurs peuvent se fonder, vous entendre et vous répondre. Que tous les peuples commencent donc par s'unir pour qu'il ne soit plus permis de martyriser un cheval ou un chien, et les pauvres hommes, honteux et las d'aggraver eux-mêmes leur misère, en arriveront peut-être à ne plus se dévorer entre eux. »

✻ **Théâtre.** — Voici les spectacles de la semaine : Dimanche 25 décembre, en matinée : relâche. — En soirée : *Napoléon*, drame historique à grand spectacle, en 5 actes et 9 tableaux, de Meynet et Didier.

Mardi 27 décembre. Première représentation à Lausanne de *Vous n'avez rien à déclarer ?* vaudeville en 3 actes, de Hennequin et Veber.

Jeudi 29 décembre : *La Fleur merveilleuse*, pièce en 4 actes, en vers, de Miguel Zamacoïs.

✻ **Kursaal.** — Vendredi 23, reprise du légendaire succès : *Miss Briddet*, fantaisie franco-américaine, et première de : *Le Capricorne*, opérette à grand spectacle avec ballet, chœur et décor nouveau. Toute la troupe joue dans ce spectacle qui est très gai et très convenable.

Dimanche 25, jour de Noël, *pas de matinée, soirée seulement* avec ces deux pièces. Dans notre prochain numéro, programme des Fêtes de l'an.

Allons, le ton, et chantons ! — Nous n'avons plus d'excuse pour ne pas chanter ; même, la justesse de notre voix laissât-elle à désirer. En tout cas, plus permis de dire que l'on ignore l'air ou la chanson.

Le 3 juin 1906, les délégués de la Société cantonale des chanteurs vaudois décidaient la création d'un « Chansonnier ». Ce recueil devait renfermer, à côté de chœurs patriotiques déjà connus et aimés, quelques morceaux nouveaux, de caractère franchement populaire. Le « Chansonnier de la Société cantonale des chanteurs vaudois », c'est son titre, vient de sortir des presses des Imprimeries Réunies, à Lausanne. Il contient 85 numéros, dont 17 chœurs inédits.

Le « Chansonnier » compte 5 chants de marche, 43 chœurs patriotiques, 15 morceaux célébrant la nature, 18 chansons (Lieder), 4 chants funèbres. Le choix en est judicieux et le « Chansonnier de la Société cantonale des chanteurs vaudois » ne peut tarder à être populaire. Il fournit à nos chanteurs, au prix modique de 2 fr., un précieux trésor de chœurs populaires les plus variés.

Personne n'osera maintenant aller à une fête, à un banquet, à une noce, à une réunion d'amis, ou partir en excursion sans son Chansonnier en poche.

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO